

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3555

présenté par

M. Pellois et Mme Cattelot

à l'amendement n° 3108 de la commission des finances

ARTICLE 29

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.